



COLLECTIF HOPITAUX SANTE 65

Mon hôsto, j'y tiens

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales
de Bagnères, Lannemezan, Lourdes et Tarbes
du 23 et 30 mars 2014



Tarbes, le 6 mars 2014

Madame, Monsieur

Il y a 70 ans, le 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance adoptait à l'unanimité le texte d'un programme politique, économique et social, qui traçait les grandes lignes des mesures à mettre en œuvre, d'abord par les forces combattantes jusqu'à la fin de la guerre, ensuite par le gouvernement issu de la résistance chargé de refonder l'état français et de reconstruire notre pays.

Face à un grand patronat, un secteur bancaire et une partie de la classe politique largement collaborationnistes, le CNR avait su imposer ses solutions pour plus d'égalité et de justice sociale, notamment en étant à l'origine de la création de la sécurité sociale.

Alors que le modèle social français issu du programme du CNR permettait à chacun de cotiser selon ses moyens et de recevoir selon ses besoins, **le sous-financement de la sécurité sociale et la pénurie de médecins** organisée depuis trente ans par les gouvernements successifs et des médecins influents, remettent gravement en cause aujourd'hui l'égalité d'accès aux soins.

Dans notre département, **les difficultés insurmontables rencontrées par nos hôpitaux** et plus particulièrement par celui de Tarbes (sous-financement et manque de personnels), **les fermetures de services de proximité** (maternité et lits de psychiatrie à Lannemezan ; fermetures prévues de la réanimation, de la cardiologie et de la maternité de Lourdes, lits de SSR à Bagnères, etc...), **les dépassements d'honoraires** appliqués par la clinique tarbaise, **l'organisation de la médecine de ville**, etc... **sont à l'origine d'inégalités inacceptables, aussi bien économiques que géographiques**, pour l'accès aux soins des habitants des Hautes-Pyrénées et les populations de passage. Les conséquences des fermetures de lits et de services d'hospitalisation ou de soins de suite, auront aussi des répercussions importantes sur les milliers de salariés de ce secteur, sur la perte d'attractivité de notre département et sur le développement économique de nos territoires.

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez aux prochaines élections municipales dans une ville qui abrite un hôpital public de proximité. Si vous êtes élu(e), vous siégerez au conseil de surveillance de cet hôpital. Les électeurs dont vous sollicitez les suffrages, sont en droit de connaître vos positions et vos propositions concernant l'accès aux soins de proximité et l'avenir de la couverture hospitalière de notre département.

Dans ce contexte électoral, le Collectif Hôpitaux Santé 65 qui se bat depuis des années pour la défense et le développement des hôpitaux public des Hautes-Pyrénées, souhaite faire de la santé un sujet majeur de ces dernières semaines de campagne. À cet égard, nous souhaiterions donc connaître vos positions précises et détaillées sur des sujets dont certains ont fait l'objet d'une délibération votée par la majorité des conseillers généraux lors de la séance du CG du 21 octobre 2011. Voici les principaux :

- Quel avenir souhaitez-vous pour l'hôpital de votre ville et, plus généralement, pour l'organisation hospitalière de notre département ?
- Au sujet du projet hospitalier Lourdes-Tarbes, êtes-vous pour un hôpital unique à Lanne ? À Tarbes ? Pour le maintien des deux hôpitaux avec de véritables services de proximité (dont la chirurgie, la médecine, l'obstétrique) ?
- Alors que l'avenir de la médecine de ville semble passer par des regroupements de professionnels, défendez-vous la création de maisons médicales avec des médecins libéraux, ou des centres médicaux de proximité avec des médecins salariés ?

- Quelle est votre position par rapport à l'activité privée dans les hôpitaux publics ? Par rapport aux dépassements d'honoraire dans les cliniques privées (et parfois dans les hôpitaux) ? Par rapport aux chirurgiens « libéraux » venant opérer dans les hôpitaux publics (ex : Lannemezan) à des coûts exorbitants ?
- Si vous devenez membre du conseil de surveillance de l'hôpital de votre ville, défendrez-vous le recrutement de salariés dans les hôpitaux publics et refuserez-vous la suppression de nouveaux postes, en partie responsable des dysfonctionnements inacceptables pour les usagers des services hospitaliers (ex : bloc opératoire de Tarbes) et des conditions de travail indignes pour les salariés ?
- Quelles sont vos propositions concrètes et détaillées concernant l'avenir des quatre hôpitaux publics de notre département ?
- Auriez-vous signé la délibération votée par le Conseil Général ?

Le Collectif Hôpitaux Santé 65 se réserve le droit de diffuser largement les réponses qu'il aura reçues.

Pour terminer, sachez que dans le cadre du tour de France des hôpitaux organisé par la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternité de Proximité, **une étape aura lieu à Lannemezan le samedi 5 Avril**. Parmi les temps forts de cette journée, le Comité de Défense des Hôpitaux de Lannemezan, organisateur de cette étape, animera à 18h00 un grand débat autour de l'avenir de la psychiatrie en France, avec la participation de plusieurs personnalités, notamment la présidente de la Coordination Nationale, Françoise Nay, et le Dr Philippe Gasser, psychiatre.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, derrière la banderole de notre Collectif, **une manifestation pour la défense des hôpitaux publics du 65 aura lieu dans les rues de Lannemezan. Nous espérons vous y voir toutes et tous très nombreux.**

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Pour le Collectif Hôpitaux Santé 65
Bruno Gay-Capdevielle

Collectif "HÔPITAUX SANTE 65, Mon hôsto, j'y tiens ! "

97 Array Dou Sou 65000 TARBES

mail : collectif-sante-65@yahoo.fr

Membres du Collectif :

Comités de défense : Hôpital de Bagnères, Hôpital de Lannemezan, Hôpital de Lourdes, Hôpital de Tarbes.
Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

Associations : Convergences65, la Ligue des Droits de l'Homme, le Planning Familial.

Syndicats : UD-CGT, CGT Santé, SUD santé, CFDT, FO.

Partis politiques : Modem, MEI, EELV, PS, PRG, PC, PG, GU, Ensemble, NPA.